

Agglomérations peuvent néanmoins avoir un rôle à jouer en matière de place accordée à la voiture individuelle, de mise à disposition de transports spéciaux et de développement des transports doux.

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Les plus

Avec 4 gares SNCF et 16 lignes de bus, Colombes dispose d'un réseau de transport en commun moderne et développé. L'arrivée prochaine du tramway constituera un nouvel atout fort pour la ville. Avec 14 km de réseau vert et sept zones 30, la ville possède déjà des avantages en matière de déplacements doux. Ces équipements nécessitent néanmoins d'être améliorés et développés afin de donner enfin aux cyclistes et aux piétons la place qu'ils méritent à Colombes.

Les moins

Le véhicule individuel occupe encore une très large place dans les modes de déplacement sur Colombes. De nouveaux espaces doivent être accordés, notamment en centre ville, aux autres types de déplacements. Par ailleurs, certains quartiers souffrent d'importants déficits en matière de places de stationnement. Une réflexion doit être engagée sur la place de la voiture dans la ville.

LES ENJEUX DU SUJET

- Comment concilier besoin de mobilité (échanges, travail, visite) et enjeux du développement durable (pollution de l'air, réchauffement climatique, sécurité...)
- Comment reconsidérer la place de la voiture dans la ville, en proposant des solutions alternatives plus respectueuses de l'environnement ?

LES THEMES

- La place du vélo et des piétons
- Le développement des transports en commun
- Le partage responsable de la rue
- La diminution de l'impact de la voiture
- Le transport de marchandises
- La circulation, embouteillage et stationnement
- La lutte contre les nuisances sonores

BONNES PRATIQUES

La charte des bonnes pratiques des transports et livraisons de marchandises de la Ville de Paris

Les mouvements de marchandises dans Paris représentent 20% du trafic urbain mais leur impact, notamment sur la qualité de l'air, est beaucoup plus important (jusqu' à 50% des émissions de particules à certaines heures de la journée). La Ville de Paris a donc élaboré en 2006, en concertation avec les acteurs du transport, une "charte des bonnes pratiques des transports et livraisons de marchandises dans Paris" fixant notamment des objectifs pour un transport de marchandises plus propre et qui favorise les véhicules moins polluants.

POUR ALLER PLUS LOIN

Sites Internet

- Le Blog Agenda 21 de Colombes
<http://agenda21.colombes.fr/>
- Le site de la Ville de Colombes
<http://www.mairie-colombes.fr/>
- Le site de l'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies
<http://www.areneidf.org/>
- Le site du Ministère de l'Écologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire
<http://www.environnement.gouv.fr/>
- Le site du Programme de Recherche et d'Innovation dans les Transports Terrestres (PREDIT) :
<http://www.predit.prd.fr/predit3/homePage.fo>

Documents à consulter

- Le Plan de Déplacement Urbain D'Île-de-France (PDUIF)
Consultable sur <http://www.stif.info/>
- Le Plan Climat National 2006, chapitre transport
Consultable sur <http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/Panclimatactualise.pdf>

Date des ateliers « Mobilité et transports durables » :

06 février 2009 - 19H30 - Salle du Conseil Municipal - Hôtel de Ville

10 mars 2009 - 19H30 - Salle du Conseil Municipal - Hôtel de Ville

Accompagnement dans l'élaboration d'un Agenda 21 pour Colombes : Solving Efeso

